



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mai 2026

Solarhona et Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc (ATMB) signent un partenariat pour valoriser le potentiel photovoltaïque des délaissés autoroutiers

Solarhona, filiale de CNR (Compagnie Nationale du Rhône), et Autoroutes et Tunnel du Mont-Blanc (ATMB) officialisent la signature d'un partenariat pour développer des centrales solaires sur plusieurs terrains inutilisables aux abords du réseau autoroutier entre l'Ain et la Haute-Savoie. Une collaboration au service d'une production d'électricité locale, durable et compétitive, qui contribuera aux objectifs énergétiques départementaux à l'horizon 2030.

Les délaissés autoroutiers d'ATMB représentent un potentiel de développement photovoltaïque d'une puissance estimée à 6,5 mégawatts-crête (MWc). Une première phase d'études écologiques débutera au printemps 2026, avec l'ambition de démarrer les premiers chantiers de construction des centrales solaires en 2028.

Le partenariat noué entre Solarhona et ATMB, deux acteurs engagés au service des territoires, illustre une ambition commune : valoriser des espaces fonciers disponibles pour accélérer la production d'une énergie locale, décarbonée et compétitive, et ainsi accompagner l'électrification des usages.

Ces projets contribueront aux objectifs territoriaux de développement des énergies renouvelables. Les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, qui disposaient respectivement de 316 MWc et 132 MWc de puissance photovoltaïque installée sur leurs territoires fin 2025¹. Le département de la Haute-Savoie ambitionne d'atteindre 436 MWc à l'horizon 2030².

Réalisé en co-investissement, ce partenariat réunira ATMB et Solarhona Invest, le fonds d'investissement dédié aux projets photovoltaïques développés par Solarhona. Il réunit CNR, la Banque des Territoires et le Crédit Agricole, et capitalise sur la complémentarité d'acteurs industriels et financiers de référence pour accélérer la transition énergétique.

Maëlle Vanderkam, Directrice Générale de Solarhona : « *Le partenariat avec ATMB incarne pleinement la raison d'être de Solarhona : rassembler plusieurs projets photovoltaïques ancrés localement, partagés avec les acteurs des territoires, dans une logique de complémentarité et de solidarité financière entre projets. ATMB et Solarhona portent une vision de long terme pour l'aménagement territorial, fondée sur la durabilité et une approche globale. Le rapprochement était donc naturel ! Nous sommes aujourd'hui très enthousiastes à l'idée de démarrer ce*

¹ Source : Enedis

² Source : Préfecture Haute-Savoie



partenariat, et convaincus qu'il sera source de nombreuses synergies et opportunités énergétiques. »

Philippe Deloire, directeur général délégué d'ATMB : *« Contribuer au développement durable du territoire, en renforçant les partenariats qui soutiennent notre territoire, c'est un moyen supplémentaire de concrétiser notre raison d'être « agir pour une mobilité responsable au cœur des Alpes ». Depuis la création de l'A40, ATMB possède des parcelles de terrains inutilisées et inutilisables aux abords de l'autoroute, appelés « délaissés » dans notre jargon d'autoroutier. Nous voulons les rendre utiles à tous en développant des projets photovoltaïques à proximité de notre réseau, et contribuer ainsi à la transition écologique et au développement local. Le partenariat avec Solarhona est aussi une réponse, parmi d'autres, à l'avènement du véhicule électrique qui nécessitera des besoins énergétiques de plus en plus importants. Nous sommes très heureux de cette collaboration pour contribuer ensemble à cette transition ».*

** Terrains inutilisables situés aux abords directs de l'autoroute*

Contacts presse

Lisa CHABOT
Service communication –
Solarhona
06 74 74 59 38
l.chabot@solarhona.fr

Céline COUDURIER
Direction de la communication, de la
transformation et des relations humaines.
06 74 40 41 11
Celine.coudurier@atmb.net

A propos de Solarhona

Nous développons, finançons et exploitons des projets photovoltaïques de proximité : toitures, parkings, plans d'eau, friches, petites surfaces inexploitées.

Présents en région Auvergne Rhône-Alpes, Sud, Occitanie et actifs partout en France, nous accompagnons les entreprises, propriétaires fonciers, collectivités et agriculteurs avec des solutions énergétiques souples et adaptées à vos besoins : production photovoltaïque, autoconsommation individuelle et collective et également services d'effacement et stockage, optimisation énergétique, fourniture d'énergie verte, loyers complémentaires, électrification des usages, en lien avec nos partenaires spécialisés.

Notre modèle est participatif, redistributif et engagé au service des dynamiques territoriales.

Pour financer ses centrales photovoltaïques, Solarhona s'appuie sur Solarhona Invest, une société d'investissement territoriale dédiée, qui regroupe à son capital CNR (37,5 %), la Banque des Territoires (37,5 %) et 4 fonds d'investissement de caisses régionales du Crédit Agricole (25 %) : Crédit Agricole Centre-Est Energies Nouvelles, Crédit Agricole Sud Rhône-Alpes Energies Renouvelables, Crédit Agricole Alpes Provence Transitions, Crédit Agricole Languedoc Energies Nouvelles.

<https://www.solarhona.fr/> | <https://www.linkedin.com/company/solarhona>

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61559354386468>

A propos d'ATMB

En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, ATMB assure 24 h sur 24 les meilleures conditions de sécurité et de fluidité aux conducteurs. En contribuant à l'effort de décarbonation avec le soutien aux nouvelles mobilités, les équipes ATMB ont pour ambition de changer le secteur des transports pour qu'il



devienne plus propre et plus durable. L'action des équipes d'ATMB est portée par trois priorités fortes : la sécurité, la mobilité et l'écologie.

Située au cœur des Alpes et au pied du Mont-Blanc, ATMB compte plus de 330 salariés pour l'Autoroute et la Route Blanches (A40 et RN205). Elle dessert aussi la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont Blanc dont elle est concessionnaire avec son homologue italien SITMB.

ATMB est détenue par l'Etat, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050.



Centrale photovoltaïque Solarhona de Valserhône au premier plan, avec le viaduc ATMB de Bellegarde en fond